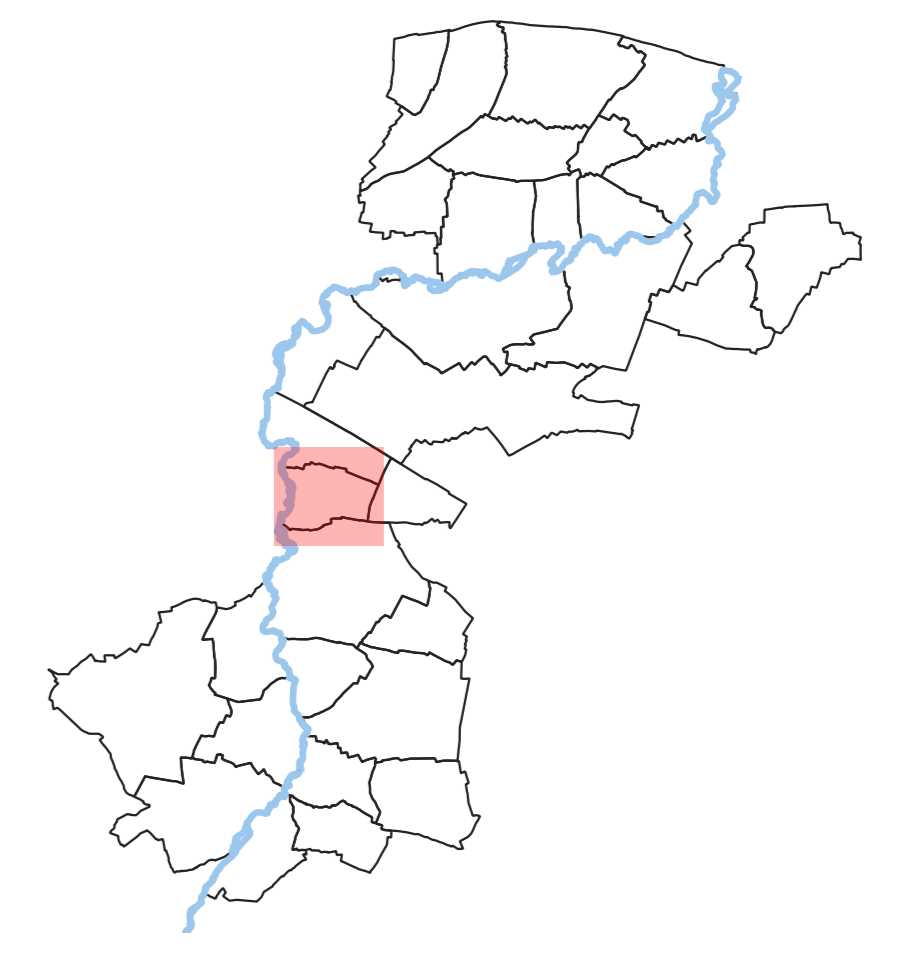


**Commune de Ducy-Sainte-Marguerite**



- ★ Elément du patrimoine bâti à préserver (L151-19)
- ★ Mare à protéger ou à recréer (L151-23)
- Changement de destination
- Linéaire à préserver pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer (L.151-38)
- ▨ Espace boisé classé à préserver (L113-1)
- ▭ Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- ⊠ Emplacement réservé (L151-41)

**ZONAGE**

- ZONE URBAINE**
  - UB : secteurs urbains à dominante d'habitat individuel de densité moyenne
  - UC : secteurs correspondant à de l'habitat individuel pavillonnaire
  - UJ : secteurs de jardins
  - UEL : secteurs urbains à vocation de loisirs ou de tourisme
- ZONE À URBANISER**
  - AUH : zone à urbaniser à vocation d'habitat
- ZONE NATURELLE**
  - N : zone naturelle
  - N\* : zone naturelle remarquable protégée
  - NJ : secteur de jardins en interface avec la zone naturelle ou agricole
- ZONE AGRICOLE**
  - A : secteurs agricoles

